



ARRÊTÉ DU MAIRE n° 152/2026

ARRETE PERMANENT DE NUMEROTAGE SUR VOIRIE COMMUNALE Les Bois – La Chapelle-Heulin

Le Maire de la commune de : **La Chapelle-Heulin**

VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'état des lieux ;

CONSIDERANT qu'il convient pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin) le travail de la poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation du GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles ;

CONSIDERANT que la numérotation des habitations constitue une mesure générale que le Maire peut prescrire ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer un numéro à la parcelle cadastrée AL n°113, Les Bois à La Chapelle-Heulin ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La parcelle cadastrée 44032 section AL n°113, objet de la demande de permis de construire PC 044 032 25 00014M01 au nom de SCI ALC, est numérotée comme suit :

Référence parcellaire de la propriété				Adresse actuelle	Nouvelle adresse	
Code INSEE	Nom de la Commune	Section	N° de parcelle	Dénomination de la voie	N° de voirie	Dénomination de la voie
44032	La Chapelle-Heulin	AL	113	Les Bois	12	Les Bois

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera publié et affiché et adressé à :

- DGFIP (Direction générale des Finances Publiques) de Loire-Atlantique ;
- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ;
- ORANGE ;
- AXIONE ;
- LA POSTE ;
- CCSL (Communauté de Commune Sèvre & Loire), services Urbanismes, SIG et Déchet ;
- ATLANTIC EAU ;
- DEPARTEMENT 44 ;
- ENEDIS GRDF ;
- STGS ;
- INSEE, service des Services d'Information Géographiques, 105 rue des Français Libres, BP 67401, 44274 NANTES CEDEX 2 ;
- IGN, Service des systèmes d'information Géographiques, 12 boulevard Vincent Gache, 44200 NANTES ;

La Chapelle-Heulin, le 28 Septembre 2026
Le Maire empêché
Le 1^{er} Adjoint
Bernard LAMBERT

